

Des lendemains qui pianotent

«Centre mondial Informatique et Ressource humaine.» Ils sont gonflés, ces Français (et Jean-Jacques Servan-Schreiber en particulier, président de ce centre dont l'adjectif rappelle surtout ce qu'il doit à l'auteur du Défi mondial). Mais trois jours de stage intensif lèvent vite ce genre de prévention. L'immeuble lui-même symbolise bien l'objectif: une façade de verre brun entre deux immeubles classiques, sur laquelle est collée des éléments de pierre et de moulures, rappel du passé. A l'intérieur, un hall déjà souvent décrit dans la presse française: tous les jours de l'année jusqu'à 22 h., vous pouvez venir pianoter sur une quinzaine de micro-ordinateurs à disposition; beaucoup de jeunes, bien sûr, mais pas seulement. Au sous-sol, amphithéâtre et, à nouveau, batterie d'ordinateurs à l'usage, cette fois, des groupes de toutes sortes qui y effectuent des stages.

Tout est gratuit (c'est-à-dire payé par le gouvernement français); et les animateurs se relaient pour vous enseigner les rudiments du langage Logo tandis que, si vous en avez exprimé le souhait, les chercheurs qui travaillent dans les étages supérieurs viennent vous entretenir de la culture informatique, des bons et des mauvais usages de l'informatique dans les entreprises ou des applications réalisées par le Centre pour la coopération au développement (comme ce programme d'aide au diagnostic afin de dépister les maladies endémiques). Un autre volet de l'action du Centre dont JJSS est le zélé propagateur est la multiplication de formations à l'informatique auprès de jeunes chômeurs grâce à la mise à disposition de recrues qui effectuent leur service sous cette forme, dans tout le

Il n'y a d'ailleurs pas que le Centre mondial: nos voisins mènent (ou subissent!) à une vaste échelle une expérience de suppression des annuaires téléphoniques, remplacés par un terminal informatique utilisant les lignes téléphoniques (Minitel); du coup, ils ont accès à bien davantage, au gré des initiatives: horaires de train, état de leur compte (une banque particulièrement «branchée»), tests comparatifs de l'Institut national de la consommation ou le quotidien Libération télématique...

Retour en Suisse. Où l'on découvre, en cherchant bien, qu'il se fait pas mal de choses. L'entreprise des PTT et sa filiale Radio-Suisse SA, qui mènent le jeu, paraissent même à la pointe du progrès en la matière, malgré un investissement d'une faiblesse sans commune mesure avec ce qui se fait dans les autres pays occidentaux; mais elles n'ont pas l'air d'éprouver le besoin que cela se sache.

Perfectionnisme, élitisme, économisme. Les PTT et Radio-Suisse ne travaillent pas pour la masse; Steve Jobs inventant Apple dans un garage ne les font pas rêver. D'innombrables banques de données sont à disposition, via un réseau parfaitement au point; pour autant que vous disposiez du matériel très coûteux qui est le seul que les PTT consen-

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC Régime estival

Pour un mois encore, «Domaine Public» en reste à son régime estival: 34 grammes de papier imprimé par lecteur et par mois, en deux livraisons bimensuelles de 17 grammes. La cure se poursuit donc avec:
DP 739 du 10 août,
DP 740 du 24 août
et DP 741 du 7 septembre.
A bientôt.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 738 26 juillet 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Marcel Burri
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon
Erika Sutter-Pleines

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz

738

Des lendemains qui pianotent

tent à louer ou à vous laissez acheter. La clientèle visée, ce sont les entreprises, surtout les grosses. Un espoir pour les simples pékins toutefois: le vidéotex, version suisse du Minitel, qui utilisera la ligne téléphonique et l'écran TV.

L'informatique est aussi un phénomène culturel. A l'oublier, on court le risque d'une société inadaptée. Comment tirer parti de ce nouveau secteur pour la relève d'activités industrielles en déclin si l'on n'intéresse pas, n'encourage pas tout ceux que cela pourrait passionner? C'est d'abord une question de climat. Même si un micro-climat ne suffit pas, honneur à la commune de Pully, par exemple, qui a mis un local à disposition d'une association vouée au même objectif de vulgarisation que le Centre mondial. D'autres efforts existent, heureusement. On connaît le débat tarte à la crème sur les bienfaits et méfaits de l'ordinateur. Mais ce sont d'abord ceux qui le maîtriseront qui en décideront.

F. B.

RÉFUGIÉS

Nouvelles frontières africaines

Pas de chance, dans le calendrier médiatique mondial, pour la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (CIARA II)! Jeudi 12 juillet dernier, le jour où aurait dû paraître dans les journaux le bilan des travaux de ladite conférence (à Genève, du 9 au 11 juillet), les gros titres étaient réservés au président Ronald Reagan, lançant officiellement, aux Etats-Unis, le Mois national de la crème glacée.

Quatre millions de réfugiés en Afrique n'ont pas

pesé bien lourd face à l'annonce des festivités et solennités prévues pour relancer l'industrie du lait américaine; cette dernière écoule sur le marché, bon an mal an, quelque 3,5 milliards de litres de crème glacée, mais elle est aux prises avec un concurrent futé qui fait un malheur avec un extrait gélatineux de fèves de soja, le Tofutti, contenant — avantages déterminants! — moins de calories et pratiquement pas de lactose...

Côté suisse, on a tout de même appris, par la bouche de l'ambassadeur Fritz Staehelin, chef de la délégation helvétique, que notre pays, satisfait de la conférence, l'est aussi de sa propre politique, puisqu'il accorde «une grande importance à l'aide aux réfugiés», que de 1981 à 1983, du reste, la Confédération a accordé près de 80 millions de francs aux programmes d'aide d'urgence aux réfugiés, dont 25 millions à l'Afrique. Des déclarations onctueuses qui ont dû en faire sursauter plus d'un à Genève précisément où la barque cantonale est proclamée quasi officiellement «pleine» côté réfugiés.

Reste que CIARA II aura permis, grâce aux travaux préparatoires de la conférence menés sur une grande échelle, de faire une certaine lumière non seulement sur l'urgence des problèmes dans ce secteur, mais surtout sur leur complexité croissante, qui impose une revision fondamentale de la nature de l'aide internationale. Et ce, au moment même où l'opinion occidentale est tentée par le repli sur les privilèges acquis...

C'est ce que Mark Mallock Brown, rédacteur en chef de l'«Economist Development Report», exprimait avant même l'ouverture de CIARA II, de façon volontairement provocatrice, mais finalement très révélatrice. Nous le citons (ligne parues dans «Forum du développement»):

«L'effondrement de la vie économique s'est accompagné de tensions politiques. Les Etats nouvellement indépendants ont lutté pour s'adapter à des frontières coloniales qui, sur le plan ethnique, sont dépourvues de sens, en même temps qu'ils devaient faire face à toutes sortes d'autres défis à

leur autorité. Il en est résulté un volcan démographique: des populations affamées à la recherche de terres fertiles, d'autres fuyant une politique d'oppression, mais toutes à la dérive au sein d'une économie politique qui ne peut pas assurer leur subsistance.

» Les populations qui se sont enfuies dans des directions qui les ont portées à travers des frontières nationales ont été qualifiées de «réfugiées»; d'autres, cependant, qui ont peut-être couvert un chemin beaucoup plus long mais qui sont restées du même côté de la frontière, sont moins visibles, bien que leur nombre soit certainement au moins égal. Toutefois, l'Afrique et la communauté internationale doivent commencer par le commencement, et si les diplomates préfèrent avoir recours à la terminologie juridique et parler d'une frontière nationale pour définir les personnes dont il faut s'occuper, soit. Néanmoins, il ne faut pas oublier que les réfugiés ne représentent qu'une partie des nombreuses populations pour lesquelles la crise qui sévit en Afrique a entraîné un déracinement et une fuite.

DEUX APPROCHES

» Il y a deux façons d'envisager les raisons pour lesquelles l'Afrique et les pays donateurs s'apprentent à s'attaquer à nouveau au problème des réfugiés; la version optimiste est que les nouveaux courants de réfugiés ont diminué au cours des deux ou trois dernières années et que des institutions déjà surchargées de travail comme le HCR ont au moins trouvé le temps d'élargir suffisamment leur vision pour ne plus devoir simplement chercher à résoudre une crise immédiate et pour commencer à penser à des solutions à plus long terme. En outre, il est certain que si les travaux de secours d'urgence ont dispersé la majeure partie des fonds du HCR en Afrique il y a quelques années, en 1984, 54% du programme général seront consacrés à la recherche de solutions durables, contre 45,5% l'an dernier. » La version pessimiste est que le problème des

réfugiés devient de plus en plus difficile à résoudre. M. Paul Hartling, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, a récemment lancé la mise en garde suivante: «Le problème des réfugiés est de plus en plus difficile. Dans de nombreuses régions du globe, certaines des populations les plus pauvres du monde frappent à la porte des pays les plus démunis.» Dans le même discours, il a mentionné une autre complication. Si la pauvreté et des considérations politiques empêchent la réabsorption des réfugiés, le temps peut exacerber le problème.

UN MYTHE EST MORT

»CIARA II, bien que rares soient les participants disposés à l'affirmer aussi carrément, représente la fin d'un mythe des réfugiés africains que l'on peut exprimer comme suit: les solutions se trouveront d'elles-mêmes car nous sommes tous Africains, il y a beaucoup d'espace vital et le problème des réfugiés lui-même est une aberration temporaire créée par les derniers spasmes du colonialisme. Ce que M. Hartling et les organisateurs de la conférence avec lui admettent, c'est que le problème des réfugiés africains est un problème durable.

»(...) En fait, les dépenses que représenterait la réinstallation permanente des réfugiés ou même leur rapatriement augmentent à mesure que l'économie africaine dans son ensemble se dégrade. Le fait est que l'infrastructure nécessaire pour assurer la subsistance des réfugiés dans leur pays d'origine ou dans leur pays d'asile n'existe pas.

LA FIN ET LES MOYENS

»(...) Lorsqu'une communauté internationale avare dit à un pays très pauvre qu'elle n'aidera que les réfugiés qui se trouvent dans des camps ou qui sont déclarés comme des cas sociaux urbains, le pays est manifestement encouragé à déplacer les réfugiés qui sont intégrés et à les rassembler dans des camps. On peut probablement dire sans exagé-

ration qu'indépendamment de nouvelles arrivées de réfugiés, l'approche précédemment suivie par les donateurs peut en fait accroître la population des camps de réfugiés dans de nombreux pays. »L'approche initiale s'est également caractérisée par une répugnance à donner une assistance adéquate aux gouvernements pour les aider à subvenir aux besoins des réfugiés qui sont rentrés dans leur pays. Les donateurs, aujourd'hui, ont cessé de croire qu'un rapatriement volontaire est la meilleure solution pour un réfugié. Cependant, lorsque le HCR l'affirme, leurs applaudissements polis sonnent creux. A chaque fois, ils ont refusé de s'engager dans toute entreprise ayant un aspect de développement. Certes, il y a aussi un sentiment très compréhensible. Pourquoi un gouvernement dont la politique est à la source d'un exode de réfu-

giés devrait-il, en définitive, bénéficier des largesses de la communauté internationale?

»En Afrique, cependant, un environnement politique meilleur ne permet guère d'améliorer la situation. De nombreux réfugiés vivaient une existence économique très marginale avant de quitter leur pays et, avec le ralentissement actuel de l'activité économique, les perspectives ne sont pas brillantes pour eux lorsqu'ils retournent dans leur pays.»

De telles interrogations, une telle problématique, auront, à n'en pas douter, des incidences profondes «sur le terrain», dans l'application des programmes d'assistance. Elles doivent aussi modifier en profondeur l'approche des réfugiés africains lorsqu'ils parviennent à solliciter de l'aide directement chez nous.

RÉFUGIÉS EN AFRIQUE: LE DÉCOMPTE «OFFICIEL»

<i>Pays</i>	<i>Nombre de réfugiés</i>	<i>En provenance de...</i>
Algérie	167 000	Saharouis (165 000)
Angola	99 000	Namibie (70 000), Afrique du Sud (9000), Zaïre (20 000)
Egypte	5 500	Divers
Ethiopie	46 800	Soudan (46 400)
Botswana	4 200	Zimbabwe (3300), Afrique du Sud (500)
Burundi	256 000	Rouanda et Zaïre, principalement
Djibouti	23 000	Ethiopie
Cameroun	4 300	Tchad (4100)
Kenia	7 300	Ethiopie (1700), Rouanda (1600), Ouganda (3500)
Lesotho	11 500	Afrique du Sud, principalement
Maroc	500	Divers
Mozambique	600	Afrique du Sud et Amérique du Sud
Nigeria	4 600	Tchad (4000)
Rouanda	49 500	Burundi (18 500) et divers
Somalie	700 000	Ethiopie
Soudan	700 000	Ethiopie (498 000), Ouganda (195 000), Tchad (4000), Zaïre (5000)
Swaziland	7 000	Afrique du Sud
Tanzanie	180 000	Burundi (148 000), Zaïre (15 000), Ouganda (10 000)
Togo	1 500	Ghana
Ouganda	173 000	Rouanda (120 000), Zaïre (310 000), divers (22 000)
Zaïre	293 500	(Angola (225 000), Burundi (10 000), Rouanda (12 000), Ouganda (45 000), Zambie (1200)
Zambie	103 000	Angola (83 100), Namibie (4900), Afrique du Sud (3000), Zaïre (10 500)
Rép. centrafricaine	6 800	Tchad
Zimbabwe	60 400	Mozambique (60 000), Afrique du Sud (400)

Encolonnade

Déontologie des concours. Cinquante-cinq concurrents ont déposé un projet pour la construction d'un gymnase à Nyon. Participation exceptionnelle. Mais il faut comprendre concrètement ce que signifie un tel engagement. Financièrement, la mise est énorme; l'architecte ne peut, devant les contraintes du programme et du terrain, improviser ou esquisser. Il lui faut concevoir, calculer, mettre en plan, en maquette. Si l'on estime à 35 000 francs en moyenne le coût d'un projet, c'est quelque deux millions qui ont été risqués par l'ensemble des concurrents.

Quelle profession accepterait un tel sacrifice, qui est sans commune mesure avec le travail de soumission, fait parfois en pure perte, auquel s'astreignent des entrepreneurs ou des constructeurs?

De surcroît, le concours est jugé sous pseudonyme. Imagine-t-on, dans d'autres professions, des affrontements dans l'anonymat avec, ensuite, publication des résultats à visages découverts et distribution des prix? Quels autres notables accepteraient de telles remises en cause et ces «prix de collège»?

La responsabilité du jury est donc très lourde. Il doit tenir compte du respect du programme, du coût économique et aussi de l'idée architecturale.

DEUX CRITIQUES

Le jury du projet de Nyon a essuyé deux critiques fondées; elles méritent d'être répercutées. La possibilité d'ouvrir des concours est trop importante et précieuse pour que le respect de la règle du jeu ne soit pas soumis à examen.

Premier reproche. La prédominance, dans le jury, des architectes enseignant à l'Ecole polytechnique. Et ils couronnent un de leurs collègues! Sans parler de collusion, il est évident qu'il y a rencontre de sensibilité.

Or le choix et la composition du jury dépendent de l'autorité politique, peu au fait des tendances et des chapelles. Du moins le Département des travaux publics et le Conseil d'Etat pourraient-ils exiger la présence d'une personnalité de grand renom, extérieure au canton et non engagée dans des querelles d'école!

Deuxième reproche. La libre interprétation des contraintes imposées aux concurrents. Il y a des passages obligés dans tout programme. Si le jury, *après coup*, les bagatellise (pour le premier prix, par exemple, salles de gymnastique et réfectoire enterrés, soit 40% du volume), s'il renonce à un fonctionnalisme de base, l'esthétique, jamais négligeable, étant le «supplément de beauté» lorsque tous services sont rendus, ce jury fausse la règle. Dans un concours loyal, il peut à l'avance, donner les marges tolérées d'interprétation; après coup, il peut aussi, par achat et recommandation, signaler les mérites d'un projet hors-jeu, mais digne d'intérêt. S'il ne fait ni l'un, ni l'autre, tout en s'octroyant une large liberté, il n'a pas les qualités de juge-arbitre.

Architecture et aménagement du territoire.

Le projet de Nyon choisi par le jury a un mérite: il n'est pas gratuit; il s'inscrit dans la discussion architecturale contemporaine; il se veut coup de force; il se donne des justifications; il est «théorisé».

Cette architecture-là joue désormais sa carte contre l'aménagement du territoire. Plus exactement, elle prétend en admettre la faillite: zones résidentielles banales, pourrissement des villes. Donc imposer des noyaux durs, des «obstacles», des taches acides. Obliger les autres à tenir compte, à buter.

Pour imposer ce pouvoir, on joue à la fois la carte de l'anti-étatisme: foin des règlements qui briment la liberté d'expression — ça, c'est pour les villas — mais aussi le recours à la contrainte étatique pour imposer aux utilisateurs dans les bâtiments publics la pesanteur de la nouvelle architecture.

ALLER JUSQU'AU BOUT DU DÉBAT

On peut, bien sûr, relativiser ces prétentions et, un peu lâchement, fuir le débat: se dire qu'il ne s'agira jamais que de quelques villas, les néo-castels, et de quelques bâtiments publics (la période des grands investissements est passée).

Mais l'Etat mis en cause pourrait et devrait aller jusqu'au bout du débat: aménagistes et architectes s'affrontent à l'intérieur du même département! Le remodellement des zones construites est possible; dans certains cas, il a enregistré des succès, par exemple celui des zones piétonnes. L'ordre contigu en zone résidentielle est encore timide; il pourrait être plus fermement encouragé, etc.

L'aménagement du territoire relèvera-t-il le défi?

Architecture et idéologie.

L'architecture, dans son évolution moderne, s'est mise au service de l'homme, de son besoin naturel de soleil, d'espace, de confort, de protection. Chaque possibilité technique nouvelle devrait offrir un «plus de liberté». Telle n'était pas évidemment la production courante, mais la volonté affichée allait dans ce sens. L'espace devenait aussi plus modelable, sculpté en volumes: l'église d'Héremence, de Förderer, en est une admirable illustration.

LE TOURNANT

Le tournant d'aujourd'hui est le renoncement à une architecture libérée. La colonne sera ornementale et non pas seulement audacieusement porteuse. La recherche de la complexité d'un espace

sculpté est reniée au profit d'une symétrie circulaire ou orthogonale qui se prétend héritière de Palladio. La forme et l'enveloppe extérieure sont jugées prioritaires sur la prise en compte des besoins des utilisateurs. Architecture d'orgueil qui retrouve, naturellement en quelque sorte, les lourdeurs impériales et les arcs de triomphe. Architecture qui n'est plus inventive, à la recherche, même modestement, du neuf, mais architecture, partiellement, historique; non plus novatrice, mais néo-quelque chose, c'est-à-dire, finalement, rétro, regardant en arrière.

Un Chirico, dans ses tableaux, nous libérerait, par humour objectif, de la pesanteur romaine. Mais du Chirico en dur, c'est l'étouffement!

S'il ne s'agissait que de querelles de goût et d'écoles...

Mais la prédominance de la forme sur le «au service de...» a une portée idéologique. Il y a quelque chose de liberticide à vouloir réduire dans un cercle donnant sur une cour encolonnée l'environnement des adolescents. Et j'appelle liberticide la prédominance de l'idée ou de la forme sur les besoins vécus.

En raisons de son contenu idéologique latent, à cette architecture-là, on ne peut, si l'on est réformiste, que signifier son refus.

A. G.

ANNEXE

Architectes entre deux chaises

L'architecture est-elle encore ce qu'elle était? Le moins qu'on puisse dire est qu'il y a des doutes à ce sujet. Les dépaysements estivaux permettront peut-être des retours critiques, lieux de vie regardés d'un œil neuf.

Les architectes eux-mêmes, dont la responsabilité dans l'environnement construit n'est pas toujours appréciée comme il conviendrait, se posent, eux aussi des questions...

Voyez par exemple, deux réactions tout à fait significatives, composantes antagonistes d'un climat, pierres de touche pour un débat qui n'est pas prêt de se clore et que nous vous livrons sans plus de commentaires.

D'une part la fermeture sur les compétences corporatistes et d'autre part l'ouverture sur la rencontre avec les «usagers». Respectivement le texte intitulé «déclaration des droits de l'architecte dans le canton de Vaud» (13.3.1984) et l'éditorial, signé de l'architecte lausannois François Neyroud, dans la revue «Ingénieurs et architectes» (janvier 1984) et titré «Des méfaits de la crainte en architecture».

I. Les «droits de l'architecte vaudois»:

1. *L'architecte contribue à enrichir le patrimoine architectural local avec des bâtiments qui se réfèrent à la culture architecturale contemporaine et à l'enseignement des maîtres du mouvement moderne. Il joue le rôle d'un protagoniste culturel.*

2. *L'architecte a le droit de présenter et de faire admettre des alternatives meilleures aux projets conventionnellement réglementaires, par le recours à un jury de professionnels des arts figuratifs et de l'architecture. Celui-ci octroie des permis spéciaux de cas en cas dans les mêmes délais que ceux de la procédure normale et à condition que cette démarche ne soit pas le prétexte à l'augmentation du rapport lucratif.*

3. *L'architecte ne peut voir l'un de ses projets censuré sur le plan de l'aspect visuel que par des citoyens disposant d'une formation équivalente à la sienne dans les arts figuratifs contemporains.*

4. *L'architecte a pour mission d'assurer des prestations de nature créatrice et une constante évolu-*

tion de l'œuvre jusqu'à l'achèvement de celle-ci afin de lui assurer la meilleure cohérence plastique. A cet effet, il pondère, arbitre et diminue éventuellement les influences des normes et des règlements qui nuiraient à ces fins.

En vertu des précédents principes, les architectes soussignés demandent une révision de l'ensemble du droit et adhèrent à la présente déclaration, afin de rendre possible l'accomplissement de ces points de déontologie.

II. Pour un dialogue avec les usagers (réflexion après différents échecs de plans urbanistiques à Lausanne). François Neyroud:

(...) La crainte surgit partout: les maîtres de l'ouvrage craignent de ne pouvoir mener à chef leurs projets, les architectes redoutent d'être renvoyés à leurs dossiers par l'autorité qui, elle, se méfie de l'opinion publique.

Il faut briser cet enchaînement. Comment? Peut-être en rêvant d'une autorité forte, convaincante, persuasive, voire dictatoriale; ce ne me semble guère possible — fort heureusement; en Mai 68, on prônait l'imagination au pouvoir, rappelez-vous! Alors, je me tourne vers mes confrères: à l'instar de certains médecins, pourquoi pas des architectes aux pieds nus descendant dans la rue pour expliquer leur art, tenter dans un processus de participation ouverte enfin mis en pratique, d'imaginer avec le public une ville pour l'avenir? Thucydide fustigeait déjà l'intérêt qui mène le monde, au détriment de la morale; Saint-Exupéry recommandait: «Faites-leur bâtir ensemble une cathédrale: ils s'aimeront.»

Si les architectes, les autorités et les promoteurs veulent qu'il soit possible à nouveau de se pencher sur un projet un peu important sans s'exposer, ipso facto, aux «opposants institutionnels», ils me paraissent avoir intérêt à démontrer davantage d'humilité et d'imagination, toutes qualités qu'ils possèdent abondamment, j'en suis convaincu.

DÉCHETS RADIOACTIFS

Les Américains ont des doutes

La Geological Society of America organise, du 9 au 14 septembre, une conférence qui devrait intéresser des gens dont nous avons ici souvent parlé: il y sera question du stockage des déchets hautement radioactifs. Le programme annonce que la plus grande attention sera portée à la zone entourant immédiatement les dépôts, zone qui sera à 300°C pendant quelques centaines d'années.

Avec, pour but prioritaire de la rencontre, de comprendre la cause de la fuite des radionuclides. Tiens donc: ils auraient tendance à fuir...

Toujours sur le même programme, on peut lire que les questions suivantes seront abordées (entre autres):

— Les réactions complexes engendrant des produits d'altération et de corrosion sont-elles reproductibles en laboratoire?

— Comment interpréter ces essais de laboratoire et quelle confiance leur accorder?

— Les résultats de ces expériences sont-ils extrapolables à des durées de centaines ou de milliers d'années?

— Existe-t-il des processus dominants qui régissent le comportement et la fuite des radionuclides? Complètement déphasés, ces Américains! Il y a belle lurette que la CEDRA nous affirme que le stockage des déchets nucléaires est sûr et sans danger. Même qu'elle s'est proposée d'en apporter la preuve scientifique pour l'an prochain! Espérons que nos spécialistes ne manqueront pas l'occasion d'aller aider ces retardataires; s'inscrire auprès de D. C. Coles, Battelle Pacific Northwest Laboratories, Box 999, Richland, WA. Battelle? C'est pourtant des gens qui passent pour sérieux.

Non seulement sérieux, mais méfiants: le programme annonce d'entrée que ne seront sélectionnés comme conférenciers que les spécialistes ayant une expérience technique à l'exclusion de ceux qui n'auront qu'une expérience «programmatic»!

DES MOUVEMENTS AUX PARTIS

Cadre de vie: une voie de gauche

Les votations de septembre prochain sur l'énergie divisent le camp bourgeois. Mais à gauche aussi, des frontières se marquent, des craquements et des divergences apparaissent. De l'intérieur du parti socialiste, Erika Sutter-Pleines esquisse un constat et plaide pour «un tronc commun des connaissances en matière de cadre de vie et de coûts sociaux pour les socialistes, qu'ils soient syndicalistes ou «politiciens»».

Un de mes camarades préférés, Dan Gallin, dans ses cours d'histoire du syndicalisme, insiste sur le

rôle du syndicat, lieu de lutte fondamental. Le parti socialiste, quant à lui, reste le lieu où sont assumées les actions infléchissant la gestion des collectivités pour un meilleur cadre de vie des salariés. Il y a quelques décennies, le lien entre la lutte sur la place de travail et la lutte portée par le parti socialiste était clair. Un vote récent au Conseil national montre que ce n'est plus si simple.

Alors que le mot d'ordre du groupe socialiste aux Chambres était «oui» à l'initiative fédérale «pour un avenir sans nouvelles centrales nucléaires», plusieurs syndicalistes, et non des moindres, soit ont voté «non», soit se sont abstenus, en mai dernier. A Genève, au Grand Conseil le 17 mai, l'ensemble du groupe socialiste a soutenu l'initiative «L'énergie - notre affaire» et refusé le contre-projet, mais dans les couloirs, quelques hochements de tête marquaient une désapprobation devant la «ligne dure» de ce texte (exigeant notamment des autori-

tés qu'elles s'opposent par tous les moyens légaux à des installations nucléaires).

L'industrie nucléaire ne sauvera pourtant pas la métallurgie, ni en Suisse, ni ailleurs... Il est vrai que Brown Boveri débauche fortement depuis plusieurs mois, proclamant que «les commandes manquent». Mais BBC se garde bien de dire que, nucléaire ou non, il est plus rentable pour la firme de produire dans les pays où la main-d'œuvre est moins bien défendue.

L'APPORT SYNDICAL

Ces camarades qui votent à Berne comme leurs patrons oublient qu'avant février 1979 (vote de l'initiative pour le contrôle démocratique du nucléaire), ce sont des membres des syndicats de métallos et des branches annexes qui ont fourni aux initiants des données précises sur les conditions de travail dans les centrales helvétiques et dans les instituts de recherche. Beat Kappeler, pour l'Union syndicale suisse, a publié quelques études remarquées sur l'économie énergétique suisse, attirant l'attention, entre autres, sur le risque d'extension du travail de nuit, provoqué par l'apport d'énergie en ruban des centrales nucléaires. En France, la CFDT a publié les analyses les plus étayées sur les conséquences économiques et politiques du développement de l'industrie nucléaire dite pacifique et sur les aberrations du retraitement tel qu'il est pratiqué à La Hague. En Angleterre, ce sont des syndicalistes d'une firme travaillant pour la guerre qui ont proposé un plan de reconversion vers une production plus utile socialement.

L'«OTAGE ÉCOLO»

Cette crainte de certains syndicalistes suisses d'être floués par les «écologues» n'est pas neuve! Elle a porté quelques fruits amers, même s'ils ne sont pas revendiqués. Si des formations «écologistes» ont attiré tant de voix de jeunes, de femmes, alors que le parti socialiste avait traduit en actes politiques très rapidement et efficacement leurs revendica-

tions pour le cadre de vie, c'est aussi parce qu'en quelque sorte la gauche classique semble gênée aux entournures... C'est le mythe de l'«otage écolo» au sein du parti socialiste, par exemple, un mythe politique qui, finalement, contribue à la dégradation de l'image du parti par rapport aux «mouvements», moins insérés dans la vie politique. Il faut sortir de cette ambiguïté.

La gauche, et le parti socialiste en particulier, avec ses responsabilités gouvernementales, a de lourdes tâches sur les bras. Voyez la dégradation des conditions de salaires, de travail, des rentes AVS ou AI, de la politique de la santé, et aussi les coups portés par la droite à la solidarité confédérale et interrégionale. Il reste beaucoup à inventer pour résister. Tout un réseau de personnes s'y emploient déjà, dans des commissions fédérales et cantonales, en liaison également avec les syndicats, avec les responsables et les fonctionnaires qui peuvent apporter l'information nécessaire au bon moment. Sur le plan de ce qu'on appelle communément l'écologie, et plus précisément le «cadre de vie», ce

réseau est encore à créer. A Genève, René Longet propose que la commission socialiste énergie-environnement offre aux membres du parti socialiste et aux sympathisants des séances de travail-formation sur les sujets où jusqu'à présent quelques camarades spécialisés étaient de toutes les batailles. Les syndicats devraient y être présents. Les coûts sociaux que nous payons tous (à cause de l'augmentation de la pollution de l'eau, de l'air, du sol, à cause du bruit et du stress) sont des éléments économiques que nous devons apprendre à dominer dans le débat public.

Ainsi se dégagera peut-être un lieu où les personnes attirées par les «mouvements» comprendraient le rôle du parti dans le ménage social, lieu où elles rencontreraient non seulement des scientifiques spécialistes et des responsables, mais aussi ceux qui tous les jours sont confrontés à la dure loi du monde économique.

Confrontation, mise à jour réciproque, d'une urgence certaine!

E. S.-P.

«meilleure école pour tous», j'avoue cependant ma perplexité devant cette avalanche d'articles, de lettres de lecteurs, de réponses à des articles ou à des lettres de lecteurs; de dossiers, etc.

Car enfin, en ce qui me concerne, je dois avouer que dans l'état actuel des choses, je suis incapable de faire mon métier convenablement.

Remarquez: c'est peut-être un effet de l'âge, du gâtisme grandissant.

Remarquez encore: je ne prétends pas avoir jamais été brillant. Reste qu'aujourd'hui — et je pèse mes mots — je ne puis plus enseigner la langue et la littérature françaises comme je le devrais — c'est-à-dire: mener celles et ceux qui me sont confiés à s'exprimer, à développer quelques idées, à structurer un «discours»; les mettre en contact avec quelques œuvres majeures du passé et du présent. Et pourquoi cela? J'ai devant moi des élèves qui en cinq jours ouvrables ont jusqu'à trente-sept heures de cours. Parmi lesquelles des heures d'allemand, d'anglais ou d'italien — et il est parfaitement impossible d'apprendre une langue sans mémoriser un certain nombre de mots, ce qui ne peut se faire qu'à la maison. Parmi lesquelles des heures de mathématiques ou de physique — et il est impossible d'assimiler les notions nécessaires sans un certain nombre d'exercices qui ne peuvent se faire qu'à la maison. Or il arrive qu'ils sortent à six heures. Comment exiger d'eux qu'ils rédigent quelques pages, qu'ils lisent quelques chapitres? Je n'y parviens pas. Et ce mal ne peut être guéri par aucune réforme, par aucun français renouvelé ou pas renouvelé. Il perdurera et s'aggravera aussi longtemps que les responsables de l'enseignement n'auront pas pris conscience qu'il convient de *respecter la loi*, laquelle loi, votée et revotée par le Grand Conseil, en dernier lieu dans les années septante, prévoit 33 heures au maximum (*trente-trois*). Faute de quoi, vous pouvez tout aussi bien imaginer une réforme où les maths seront remplacées par des tours de carte et l'examen de dissertation française par du strip-poker — ce sera plus plaisant!

J. C.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Surcharge scolaire

... Bien sûr que j'en oubliais! Par exemple Jean-Luc Benoziglio, dont le *Cabinet-Portrait* a obtenu le Prix Médicis. Par exemple Daniel Odier, prix de la *Bibliothèque Pour Tous*. Et Amélie Plume, dont le second livre, *Oui Emilie pour la Vie* frappe par un ton neuf, fait d'humour et de tendresse, et connaît un grand succès... Et d'autres que j'oublie...

Encore une bonne nouvelle! La «Feuille des Avis officiels» du canton de Genève annonce: *Justice de Paix. Publications en vertu de l'article 555 CCS 1^{re} insertion.*

Les personnes qui prétendent avoir des droits dans la succession de M^{lle} Sophie H., fille de... etc., originaire de Stallikon (ZH), née le 10 janvier 1986 (je

dis bien: mil neuf cent huitante-six), célibataire, en son vivant sans profession, domiciliée... etc., décédée en son domicile précité le 30 novembre 1983 (je dis bien: mil neuf cent huitante-trois) sont invitées à en faire la déclaration... etc.

Et dire qu'il y eut des lecteurs, à l'époque, pour croire que *La Machine à parcourir le temps*, de H.-G. Wells, était un roman de science-fiction!

Mais peut-être est-ce une erreur de subodorer le surnaturel là où il n'y a qu'un exemple de plus de la très grande difficulté que beaucoup d'entre nous ont à lire, à orthographier, à recopier quelques chiffres, ou peut-être à programmer correctement un ordinateur de manière qu'il produise des cartes perforées sans trop d'erreurs...

Ce qui me ramène à l'enseignement, aux problèmes de l'enseignement et notamment à l'enseignement du français. Mes sympathies allant du côté d'une

Deux siècles dans les vignes

Puisque nos lecteurs semblent y avoir pris goût, encore quelques lignes tirées de ce «Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, des traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française» que nous présentions dans le dernier numéro (DP 737) et qui cernent, entre autres, toute une époque de l'histoire genevoise et suisse romande.

Voici donc des notes prises par Pierre Michel Hennin, résident de France à Genève pendant quatorze ans, de 1765 à 1779, qui prennent une curieuse résonance en ces temps d'inquiétudes vigneronnes (Jacques Guhl expliquait, à la fin de la semaine passée, le «sabordage» auquel allaient être contraints les vignerons valaisans, pour cause d'excédent viticole: laisser six grappes sur la partie basse du cep et enlever le reste — à son avis, «rien de semblable ne s'étant produit depuis 1872 où les vignerons valaisans avaient dû boire eux-mêmes leur vin ou le jeter»).

Fin août 1774, Pierre Michel Hennin note donc: «Depuis plus de deux mois, la chaleur et la sécheresse sont extrêmes; les montagnes sont tellement dénuées d'eau qu'on a été obligé d'en faire descendre les bestiaux qui, d'ordinaire, y passent l'été.»

Plus tard, les vendanges étant faites, on fixe le prix du vin: les bourgeois (de Genève) le rejettent et Hennin en mesure les conséquences pour l'ouvrier: «Les malheureux vignerons vont être réduits à un salaire inférieur de beaucoup à leur travail, tant il est vrai que le peuple est le pire des maîtres. Cette injustice qui se renouvelle tous les ans devrait bien éloigner les Suisses et les François de venir s'engager au service des Genevois pour cultiver leurs vignes, mais les honnêtes gens ne s'en tiennent pas à la loy et les traitent bien; chez les autres, ces mal-

heureux trouvent des avances qui leur assurent la subsistance et, quand une fois ils sont endettés vis-à-vis de leurs maîtres, ils deviennent des espèces d'esclaves qui ne peuvent plus rompre leurs fers. C'est à peu près ainsi que l'on retient les étrangers en Russie.»

Dans un tout autre domaine, Hennin rapporte, le 20 janvier 1775, que le directeur de la troupe de Grenoble a obtenu du roi de Sardaigne un privilège pour bâtir un théâtre à Carouge, proche de la cité: «La République étoit perdue», aux yeux de certains! Il soutient l'initiative:

«C'est une espèce de devoir de ma place de favoriser des spectacles qui retirent de Genève une petite portion de l'argent que ses habitants gagnent sur nous par toutes sortes de moyens...»

PHOSPHATES ET CACA

Déchets: nouvelles du front

Il aura donc fallu près d'un siècle pour que des experts redécouvrent l'art du compostage, pratiqué d'ailleurs spontanément par des dizaines de milliers de culs-terreux, professionnels ou amateurs! L'auteur de ces lignes se range parmi ces derniers, mais il ne décolère pas contre d'autres experts qui, forts de leur science, ont décidé voici quelques lustres que les fosses septiques appartenaient à un passé rétrograde, le privant ainsi d'une matière organique peut-être pas très hygiénique (mais il n'en est pas mort), mais très fertile.

Globalement, la politique du «tout à l'égout» aura coûté des milliards aux collectivités publiques et, probablement, des sommes équivalentes aux propriétaires. Résultat: la surcharge des eaux usées en phosphates provenant des matières fécales et des lessives, qui naguère enrichissaient les tas de compost, s'en est trouvée singulièrement aggravée. Conséquences secondes mais non négligeables: privés d'un amendement «biologique», les jardiniers

amateurs ont acheté plus d'engrais chimiques, et le Conseil fédéral juge urgent d'interdire les lessives contenant des phosphates.

Et ce n'est pas fini! D'autres experts ont, à coups de dizaines de millions, équipé les stations d'épuration d'installations (insuffisantes) de rétention des phosphates. D'autres ont décidé que les eaux pluviales devaient être déversées dans les collecteurs, sans pouvoir expliquer comment il se faisait que des toits retinssent plus de pluie ou de neige qu'un terrain nu. D'autres se sont aperçus que les stations d'épuration s'en trouvaient engorgées et qu'il fallait par conséquent construire des réseaux binaires (combien de centaines de millions?). D'autres encore ont constaté que la nappe phréatique baissait dangereusement (cas de Genève) et qu'il fallait la réalimenter par des arrosages artificiels de grandes surfaces. Ainsi les propriétaires payent (cher) pour que leurs eaux pluviales soient directement déversées dans le lac ou les rivières et payent encore pour que cette même eau soit pompée aux fins de recharger la nappe phréatique.

Propos d'un dangereux idéaliste, peu sérieux, rétrograde? A vous de juger! Pour votre gouverne, il s'agit de quelques lignes extraites de l'éditorial d'«Entreprise romande» du 20 juillet dernier, organe des syndicats patronaux (genevois), commentant les conclusions de la Commission fédérale chargée du problème des déchets, qui recommande enfin, entre autres, une rééducation des Suisses au compostage! Victor Lasserre et Pierre Lehmann, même combat, cela méritait bien une citation...

MOTS DE PASSE

Le jour et la nuit

La nuit
tous les rats sont gris.
Le jour aussi.

Hélène Bezençon